



DRÔME - ARDÈCHE SUD
375, avenue du Port
26800 PORTES LES VALENCE
Tél. : 04 75 57 03 33
Fax : 04 75 57 11 27

MAIRIE DE BAIX

07210 BAIX

Objet : Demande de dérogation de passage

Madame, Monsieur le Maire,

Nous vous informons que notre Société effectue l'approvisionnement en fioul domestique de ses clients résidant sur votre Commune, avec des véhicules camion-citerne d'un PTAC compris entre 17 et 26 tonnes.

Ce poids étant supérieur à la limite autorisée sur certaines routes de votre Commune, nous sollicitons de votre part une autorisation de passage dérogeant à cette interdiction.

Bien entendu, cette autorisation ne dégage en rien notre responsabilité dans l'hypothèse où des dégâts seraient occasionnés lors du passage de nos véhicules.

Nous vous remercions de votre compréhension et dans cette attente,


Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

**Livraison prévue dès réception de votre accord soit du
24/02 au 26/02/2020**

chez SOLYCAF – Maison Philippon N° 5

RN 86 – 07210 BAIX

CHARVET LA MURE BIANCO
Portes les Valence, le 24 février 2020
375, avenue du port
26800 PORTES LES VALENCE
Directeur d'Agence
SAS au capital de 2 474 008 €
Siège social : 42 cours Suchet 69002 LYON
554 500 199 RCS LYON

DEROGATION DE PASSAGE	limitée à 30km/h.
Décision de la municipalité : favorable	
Cachet de la Mairie	A Baix
	Le 24 février 2020

L'énergie est notre avenir, économisons la !

www.charvet-energies.fr

CHARVET : Société par actions simplifiée au capital de 2 474 008 € - 554 500 199 RCS SAINT ETIENNE
Siège social : Le Parc de Villars - 7, rue de l'Artisanat - Z.A. la Goutte - 42390 VILLARS